



EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
Route Nationale n° 5, Cinq Maisons, Mohammedia, Alger 16200
NIF : 0002162990033049

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE JIJEL
Route de la Soummam - Jijel

AVIS DE CONSULTATION

N° DOT JIJEL/17/2023

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION AU PROFIT DE LA DIRECTION
OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE JIJEL**

La Direction Opérationnelle des télécommunications de Jijel lance un avis de consultation nationale pour la réalisation des travaux d'aménagement et construction au profit de la direction opérationnelle des télécommunications de Jijel, répartis en deux (02) lots séparés :

Intitulé du Projet	N° du Lot	Description du Lot
Réalisation des travaux d'aménagement et construction au profit de la Direction Opérationnelle des télécommunications de Jijel	01	- Aménagement appartement au profit de la sous-direction fonction support.
	02	- Construction poste de garde DOT Jijel 2eme tranche.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le présent avis de consultation est adressé aux personnes physiques et/ou morales qualifiées dans le domaine du bâtiment, ayant les capacités techniques et financières pour réaliser le projet et titulaires du certificat de qualification et classification professionnelles de **catégorie 2 et plus** en cours de validité dans le domaine du bâtiment comme activité principale ou secondaire.

RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES :

Les prestataires intéressés par le présent avis de consultation, peuvent retirer le cahier des charges **auprès de la Direction Opérationnelle des télécommunications de Jijel**, sise à Route de la Soummam, Jijel, contre paiement d'un montant non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie, de la somme de **Deux mille (2000,00) DA** auprès de la Banque Nationale d'Algérie (BNA), compte bancaire N° **00100671030000013542**.

PRESENTATION DES OFFRES :

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant :

- 1- Un dossier administratif ;
- 2- Une offre technique ;
- 3- Une offre financière ;

Les composants du dossier doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant sur chaque enveloppe : la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'avis de consultation, et sur chaque pli correspondant : la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM - SPA

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE JIJEL

AVIS DE CONSULTATION N° DOT JIJEL/17/2023

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION AU PROFIT DE LA DIRECTION
OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE JIJEL**

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE JIJEL
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
ADRESSE : ROUTE DE LA SOUMMAM JIJEL**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges.

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la date de parution du présent avis de consultation dans le site web d'Algérie Télécom.

La date limite de dépôt des offres est fixée au quinzième (15^{ème}) jour de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis de consultation dans le site web : safqatic.dz.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date fixée de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite de dépôt des plis à **14h00mn** à l'adresse précitée.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de **cent quatre-vingts (180) jours**, à partir de la date d'ouverture des plis.